

Abolition de la peine de mort en troisième lecture

Au Canada, depuis le 14 juillet, la peine capitale est devenue chose du passé, la Chambre des communes ayant approuvé, en troisième lecture, par un vote de 130 voix contre 125, le projet de loi visant l'abolition de la peine capitale. Plus tôt, soit le 22 juin, lors de la seconde lecture, le bill avait été approuvé par une majorité de huit voix (133 à 125) et renvoyé au Comité permanent de la Justice et des questions juridiques, pour une étude détaillée et des amendements possibles (voir Hebdo Canada du 7 juillet).

Après le vote à la Chambre, le bill C-84 a franchi deux autres étapes, soit l'approbation sénatoriale et la sanction royale. Heureux que ce long débat fût enfin terminé, le solliciteur général, M. Warren Allmand, a annoncé que la sentence de mort émise contre onze prisonniers (dont deux devaient être pendus la veille), serait commuée immédiatement en emprisonnement à vie. Depuis 1967, la peine de mort avait été partiellement abolie et n'était appliquée que dans les cas de meurtres de policiers ou de gardiens de prison.

Le bill C-84 stipule que les personnes

reconnues coupables de meurtre au premier degré (prémédité, délibéré) purgeront une peine de 25 ans d'emprisonnement; une peine de dix ans est prévue pour meurtre au second degré (sans préméditation). Une fois la peine purgée, les prisonniers seront admissibles, pour la première fois, à la libération conditionnelle. Le solliciteur général est maintenant prêt à se lancer dans la réforme de la réhabilitation des criminels, question qui fera l'objet d'importants débats aux Communes l'automne prochain.

Immédiatement après le vote, la Chambre a ajourné, pour les mois d'été, cette session commencée le 30 septembre 1974, et qui aura été la plus longue de son histoire.

Vie et météorites au fond de l'Arctique

Grâce à des photographies et à des échantillons prélevés au fond de l'océan Arctique, les membres de la Commission géologique du Canada (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources), ont prouvé de façon évidente qu'on y trouve de la vie ainsi que des fragments de matières cosmiques. Ils ont effectué leurs travaux à partir d'une station polaire située à

600 kilomètres au nord de l'Alaska, où la profondeur de l'océan est d'environ 3 770 mètres, et bâtie pour les expériences réalisées lors de l'*Étude conjointe* sur la dynamique des glaces de l'Arctique.

Les membres de l'expédition se sont servis d'une caméra spéciale pour photographier en eau profonde, et qui fut descendue à l'aide d'un treuil, muni d'un moteur à essence et actionné par un mécanisme qui se déclenche au contact du fond de l'eau. Les photographies dénonçaient de nombreuses formes produites par des organismes habitant les fonds marins, telles que pistes, anneaux, petites saillies et formes circulaires étranges d'environ 20 centimètres de diamètre.

Autre particularité intéressante, des sphérules microscopiques brillantes et parfaitement rondes, ont été ramenées à la surface par des carottiers qui furent enfoncés dans les profondeurs sédimentaires. Ces sphérules seraient, selon les scientifiques, d'origine extra-terrestre. On croit qu'elles proviendraient de météorites ferreuses qui, lors de leur chute dans l'atmosphère, auraient subi les effets de l'ablation et de la friction. C'est la première fois que ces matières cosmiques sont trouvées au fond de l'océan Arctique.

Premier Canadien nommé "Carioca" honoraire

M. Roger B. Blake, consul du Canada à Rio de Janeiro (à gauche), remet au peintre canadien Paul Duff une médaille et un diplôme de citoyen honoraire ("Carioca" honoraire) de Rio de Janeiro, titre que lui ont décerné, en mai, le journal brésilien *O Globo* et la municipalité de Rio de Janeiro.

M. Duff a mérité cet honneur "pour l'excellent travail qu'il accomplit auprès de 400 étudiants de 40 nationalités différentes en les aidant à s'adapter à la vie de Rio; et en sa qualité de peintre, pour la reproduction de notre végétation dans ses toiles".

M. Duff, dont les oeuvres ont été exposées au Musée national des beaux-arts du Brésil et dans sept villes de ce pays, est le premier Canadien à recevoir cette distinction. On rapporte que la cérémonie qui a été retransmise en différé, aux heures de grande écoute, par la chaîne de télévision *O Globo* a été vue par quelque 22 millions de spectateurs.

